

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 décembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	24	2	4	4

Pour	Contre	Abstention
26	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à LENOBLE Monique, SUDRON Frédéric donne pouvoir à PERDUCAT Daniel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BIDAUD Jean-Michel, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel

Absents : MENUCELLI Thierry, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

TOURISME

Délibération n°85-2019 : Appel à projet Nouvelle Organisation Touristique de Territoire (NOTT)

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes a décidé de répondre à l'appel à projet NOTT de la Région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec le Syndicat du Lac de Vassivière, les Communautés de Communes de Noblat, Creuse Grand Sud, Creuse Sud Ouest et leurs Offices de tourisme pour réfléchir à un projet permettant de développer le tourisme sur le territoire.

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Considérant que les 4 EPCI et le Syndicat Mixte ont élaboré ensemble un dossier de candidature comprenant un diagnostic touristique du territoire et un plan d'actions s'inscrivant dans les 5 axes préconisés par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Considérant que cet appel à projet a pour objectifs de :

- Professionnaliser les personnels des institutions publiques du tourisme (EPCI, office de tourisme...) et les prestataires touristiques, au regard des besoins définis par le territoire,
- Qualifier l'offre touristique des territoires,
- Définir une stratégie numérique partagée du territoire en relation avec son positionnement et son programme de formation,
- Soutenir les offices de tourisme dans les évolutions de leurs missions, dans leur politique d'amélioration de l'accueil des clientèles, dans le suivi de l'observation et dans l'optimisation de leurs ressources,

Les actions pouvant répondre à cet appel à projet sont :

- Un programme de professionnalisation ajusté aux besoins de chaque territoire en s'appuyant sur la définition d'un diagnostic territorial partagé, devant conforter les dynamiques engagées à l'échelle régionale en matière de formation et de professionnalisation des acteurs du tourisme,
- La définition d'une stratégie numérique partagée du territoire, élaborée en liaison avec le positionnement et le programme de professionnalisation,
- L'optimisation des moyens financiers des Offices de Tourisme permettant aux Offices de Tourisme de conduire de manière efficace l'ensemble de leurs missions, via l'instauration et la perception de la taxe de séjour, la mise en place de régies publicitaires ou bien la gestion d'équipements,
- L'observation locale et prospective qui résulte de la nécessité de bénéficier de données statistiques fiables,
- La modernisation des structures d'accueil touristique qui améliore les conditions d'accueil des visiteurs.

Les lauréats à l'appel à projet NOTT pourront bénéficier de 30 à 80% des dépenses éligibles inscrites au plan d'actions,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **APPROUVER** la démarche de candidature commune à l'appel à projet NOTT entre le Syndicat Mixte Le Lac de Vassivière et les Communes de Communes Creuse Sud-Ouest, Creuse Grand Sud, Noblat et Les Portes de Vassivière,
- **APPROUVER** le portage de cette candidature commune intitulée « Vassivière au fil de l'eau d'Aubusson à Saint Léonard » par le Syndicat Mixte Le Lac de Vassivière,
- **APPROUVER** le dossier de candidature présenté,
- **DIRE** que l'engagement financier de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière dans l'ingénierie et les actions de la candidature commune fera l'objet d'une délibération ultérieure du Conseil, après décision de la Région Nouvelle Aquitaine sur la candidature,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de l'appel à Projet NOTT.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 16 décembre 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
6, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **16 DEC. 2019**

Publié le : **16 DEC. 2019**